

[Texte]

words, if you qualify for the GIS you get the \$20 or the \$10 each, as the case may be.

The Chairman: Madam Minister, would you make that clear verbally?

Miss Bégin: Yes. On the first point of raising the basic OAS, and let the tax system take care of it for those who do not need it by recouping it by some taxation mechanism, I think I see now the importance of it because it covers the grey zone for pensioners just about above the GIS. At the point where they are just above eligibility for GIS, and there is quite a number of them, I will direct my efforts in that direction and, we will have to talk of it publicly with Canadians because at this particular point in time surely public opinion is not geared in that direction and politics, being the art of the possible, there is work to do there because . . .

Mr. Knowles: Also the art of leadership.

Miss Bégin: Yes, I know and there is some in these bills, I think. I think it is a point that should be taken up and worked with in the public opinion and I will undertake to start following that route. I think it is of great importance and Canadians should have done that.

The second point is more services. I regret very much that the provincial finance ministers decided to kill the block funding of social services at least for a year instead of agreeing to reopen the very generous escalator of the health agreement passed two or three years ago. We are now, at least for one year, back with CAP and the cost-sharing mechanism. Under CAP we can share all the services, or at least most of the services for the older Canadians that you describe, but it is up to the provinces to take the initiative and submit bills to us for our 50-cents-on-the-dollar contribution.

We all know that LIP and Canada Works led to many community projects of that nature, but unfortunately, these programs are meant to create employment and are not permanent. Next week, I think, the Ontario Federation of Meals on Wheels is having their convention. We help them modestly with a small New Horizons' grant. These are developing and provinces should be encouraged to push these services. I think they agree that it is the avenue for more self-sufficiency for senior citizens, with positive windfalls on the physical side of their health, or morally, or psychologically, or what not. I want to make clear that under CAP these services, or most of them, are sharable right now.

Mr. Knowles: Mr. Chairman, I will not pursue that. I am glad to hear some of the things the Minister said, if she keeps getting these things.

The only other thing I want to say is, with regard to the spouse's allowance portion of this bill. Of course we will vote

[Traduction]

Le président: Madame le ministre, pourriez-vous préciser cela verbalement?

Mlle Bégin: Oui. En ce qui concerne le premier point qui consiste à augmenter la SV de base en laissant la fiscalité résoudre le problème de ceux qui n'en ont pas besoin, j'en vois maintenant l'importance, car cela couvre la zone grise des pensionnés qui sont juste au-dessus du SRG. Ils sont juste au-delà des conditions qui permettent d'obtenir le SRG, et ils sont nombreux dans ce cas. Je vais orienter mes efforts dans cette voie, et il va falloir que nous en parlions publiquement avec les Canadiens, car, à l'heure actuelle, l'opinion publique n'est pas sensibilisée à ce problème, et puisque la politique est l'art du possible, on peut faire quelque chose dans ce domaine-là . . .

M. Knowles: C'est aussi l'art de l'initiative.

Mlle Bégin: Oui, je le sais, et ces projets de loi n'en sont pas exempts, je crois. C'est une question qui reste à approfondir et à soumettre à l'opinion publique; je vais essayer de m'engager dans cette voie. C'est très important, et les Canadiens auraient dû le faire.

Le second point porte sur l'augmentation des services. Je regrette beaucoup que les ministres provinciaux des Finances aient décidé de mettre un terme au financement global des services sociaux, du moins pour un an, au lieu d'accepter de remettre à l'ordre du jour l'indexation très généreuse de la convention adoptée il y a deux ou trois ans dans le domaine de la santé. Nous sommes revenus, du moins pour un an, au régime d'assistance publique du Canada et au partage des coûts. En vertu du RAPC, nous pouvons partager tous les services, ou du moins la plupart des services s'appliquant aux Canadiens les plus âgés dont vous avez parlé, mais c'est aux provinces qu'il appartient de prendre l'initiative et de nous soumettre les factures pour qu'ensuite nous versions la moitié de notre part.

Nous savons tous que le PIL et Canada au travail ont abouti à de nombreux projets sociaux de cette nature; malheureusement, ces programmes qui étaient destinés à créer des emplois n'étaient pas permanents. La semaine prochaine, je crois, aura lieu le congrès de la Fédération ontarienne de Meals on Wheels. Nous lui venons en aide modestement grâce à une petite subvention du programme Nouveaux Horizons. Ce sont des services qui se développent et que les provinces devraient engager. On s'accorde à dire que cette solution qui donne aux personnes âgées une plus grande autonomie a également des répercussions positives tant sur le plan de la société ou du moral que sur le plan psychologique. Je tiens à souligner qu'en vertu du Régime d'assistance publique du Canada le coût de ces services, ou du moins de la plupart d'entre eux, font l'objet d'un partage.

M. Knowles: Monsieur le président, je ne m'étendrai pas là-dessus. Je me réjouis des propos du Ministre et je souhaite qu'elle puisse continuer à obtenir tout cela.

Une dernière chose concerne la partie du projet de loi qui s'applique aux allocations du conjoint. Nous allons bien